

CODE ÉTHIQUE

de Louvain Coopération



Ce code éthique est destiné aux employé.e.s de Louvain Coopération dans le Nord et le Sud, aux contractant.e.s (consultant.e.s), aux bénévoles, aux membres de l'organe d'administration et aux membres de l'AG, ainsi qu'aux assistant.e.s juniors, aux bénévoles et aux stagiaires d'autres organisations partenaires travaillant pour Louvain Coopération.

Le présent code établit les normes éthiques universelles pour les activités de Louvain Coopération à l'échelle mondiale et offre une orientation en cas de questions ou de dilemmes.

Il repose sur **cinq principes** auxquels chaque signataire s'engage concrètement, tout en restant flexible et susceptible d'évoluer avec le temps :

- **Respect des valeurs et de la mission de Louvain Coopération** 3
- **Une culture de travail bienveillante et basée sur la confiance** 4
- **Une capacité à l'autocritique, l'inter-apprentissage et l'« auto-changement »** 4
- **Un rejet absolu de la discrimination, de la violence et de l'exploitation envers les personnes vulnérables** 5
- **Un comportement de travail qui prône l'équité et l'intégrité** 6

1

RESPECT DES VALEURS ET DE LA MISSION DE LOUVAIN COOPÉRATION

Louvain Coopération défend cinq valeurs fondamentales qui forment la ligne directrice guidant nos actions et comportements.

- **La Solidarité** : La solidarité est au cœur de notre engagement. Nous unissons nos forces et travaillons avec nos différents partenaires pour un monde durable et équitable.
- **Le Partenariat** : Le partenariat multi-acteurs est au centre de notre action. Des acteurs de changement qui se rencontrent, apprennent les uns des autres, co-construisent des solutions avec l'objectif de les amplifier.
- **L'Apprentissage** : Nos actions s'inscrivent dans une démarche critique et d'expérimentation. Pour ce faire nos collaborateurs et partenaires sont encouragés à faire preuve d'humilité et à se mettre régulièrement en question afin de rester dans un processus d'apprentissage continu.
- **L'Innovation** : L'innovation est une alliée au quotidien et se trouve au cœur de notre démarche d'apprentissage. Nous ouvrons nos horizons et nous regardons les problèmes et les solutions sous un angle novateur.
- **L'Impact** : Dans tout ce que nous entreprenons, nous cherchons à obtenir des résultats tangibles, durables et équitables.

La mission de Louvain Coopération est de réduire les inégalités et la pauvreté, tout en recherchant des solutions novatrices, répliquables et impactantes et en mobilisant de la force de réflexion de nos partenaires et de la communauté universitaire.

Je m'engage donc à ce que mon comportement et mes activités soient en harmonie avec les valeurs et la mission de Louvain Coopération.

2 UNE CULTURE DE TRAVAIL BIENVEILLANTE ET BASÉE SUR LA CONFIANCE

Pour réaliser notre mission et co-construire un monde meilleur il est essentiel que chacun ait les moyens de s'exprimer et d'évoluer au sein de l'association. La bienveillance et l'établissement de relations de confiance nous semble être des moyens essentiels d'y parvenir.

Pour cela je m'engage à :

- Faire attention à l'**impact de mes propos** lorsque je m'adresse à mes collègues ;
- Dans les discussions professionnelles, me concentrer sur les faits et de **mettre de côté les jugements personnels** ;
- Respecter **le droit de chaque personne à sa propre image**, en suivant le principe que toute image d'une personne, et aussi l'utilisation de cette image nécessite le consentement de cette personne.

3 UNE CAPACITÉ À L'AUTOCRITIQUE, L'INTER-APPRENTISSAGE ET L'« AUTO-CHANGEMENT »

En tant que « pierre angulaire » de l'organisation Louvain Coopération, chaque personne contribue aux changements encouragés par l'organisation. Nous prônons l'autocritique, l'autonomisation de chaque personne tout en plaçant la valeur d'apprentissage réciproque au cœur de nos relations.

Pour cela je m'engage à :

- Réfléchir à mon comportement avant de demander aux autres de changer leur comportement ;
- Établir des relations égales avec les partenaires pour proposer des changements ;
- Apprendre autant que j'enseigne : je suis ouvert aux nouvelles idées qui alimentent mon apprentissage tout au long de la vie ;
- Ne pas donner de leçons moralisatrices ;
- Porter une attention particulière au genre : je m'efforce de ne pas avoir d'effet négatif sur l'égalité des sexes et de contribuer à plus d'équité.

4

UN REJET ABSOLU DE LA DISCRIMINATION, DE LA VIOLENCE ET DE L'EXPLOITATION ENVERS LES PERSONNES VULNÉRABLES

En contact quotidien avec divers groupes vulnérables, Louvain Coopération condamne toutes les formes de discrimination, de violence ou d'exploitation. Nous accordons une attention particulière à l'Objectif de Développement Durable N° 5 de l'Agenda 2030, « Égalité entre les sexes : parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles », y compris mettre fin à toutes les formes de discrimination et de violence à leur rencontre.

Pour cela je m'engage à :

- Ne pas exploiter mon prochain. Je refuse tout abus physique, sexuel ou psychologique d'un individu et toute conduite qui porte atteinte à la dignité humaine. Je m'engage en tous les cas à n'avoir aucune relation avec un mineur d'âge¹;
- Faire en sorte que chaque individu reçoive un traitement équitable. J'évite toute forme de comportement discriminatoire fondé sur la race, la couleur de la peau, l'ascendance, l'origine nationale ou ethnique, la nationalité, le sexe, l'orientation sexuelle, l'état matrimonial, la naissance, l'âge, la richesse, les convictions religieuses, politiques ou philosophiques, l'état de santé actuel ou futur, le handicap, la langue, l'affiliation syndicale, les caractéristiques physiques ou génétiques, l'origine sociale, la grossesse ou la parentalité, ou de tout autre critère discriminant.
- Sélectionner le personnel, les stagiaires et les consultants basés sur des critères objectifs de compétence, d'expérience et de bien-être, indépendamment de l'âge, du sexe, de la couleur de peau, de la religion, de la maladie, de leurs différentes capacités, de leur nationalité ou de tout autre critère discriminant;
- Dénoncer les abus dont je serais victime ou témoin envers des personnes vulnérables dans le cadre de mon travail y compris en cas de propos ou d'actes racistes, sexistes, xénophobes, homophobes, ... La dénonciation peut se faire de manière anonyme;
- Avoir conscience des rapports de domination qu'il pourrait y avoir entre deux personnes de lien hiérarchiques ou contractuel différents et je n'abuse en rien de ma position de pouvoir vis-à-vis des bénéficiaires et partenaires.

5

UN COMPORTEMENT DE TRAVAIL QUI PRÔNE L'ÉQUITÉ ET L'INTÉGRITÉ

Nous nous efforçons d'appliquer nos valeurs dans toutes nos actions, dans tous nos domaines d'intervention quotidienne de manière transversale. Nous agissons avec équité, sans préjugés, sans favoritisme et avec impartialité, sur la base de faits objectifs et non d'impressions ou d'intérêts personnels et avec intégrité, en évitant toute situation de conflit d'intérêts susceptible d'influencer la prise de décision ou l'exercice des fonctions.

Pour cela je m'engage à :

- Condamner toute forme de violation de l'intégrité (abus, fraude, corruption) tant au sein de notre organisation que parmi les partenaires ou dans le cadre des interventions que nous finançons. Dans cet esprit, j'approuve et j'ai pris connaissance de la Charte d'intégrité signée par Louvain Coopération et de la politique d'intégrité spécifique de Louvain Coopération ;
- Agir avec honnêteté et transparence dans mon travail pour tenir mes engagements. Cette transparence ne porte pas atteinte aux règles de confidentialité inhérentes à chaque fonction ;
- Utiliser et gérer les fonds et les ressources de Louvain Coopération de manière transparente et responsable et à respecter les politiques et procédures financières ;
- Ne pas me placer ou être placé dans une situation de conflit d'intérêts, c'est-à-dire une situation dans laquelle, par moi-même ou par un intermédiaire, j'ai un intérêt qui pourrait influencer l'exercice impartial et objectif de ma fonction ou créer une impression légitime d'une telle influence. Si je pense être dans une telle position, je demande avis au conseiller en intégrité de Louvain Coopération et/ou mon supérieur hiérarchique ;
- Ne pas participer à des pratiques ou à des actions lorsque je soupçonne un quelconque soutien à des canaux illicites : prostitution, drogue, corruption ou lien de discours de haine ;
- Déclarer mes soupçons au gestionnaire des plaintes relatif aux questions d'intégrité de Louvain Coopération ;
- Ne pas accepter les faveurs de tiers ou ne pas donner de faveurs à des tiers pour initier de nouvelles actions / nouveaux projets, pour embaucher du personnel ou d'autres services dont l'organisation a besoin ;
- Utiliser les équipements informatiques et de communication de Louvain Coopération de manière appropriée. En particulier, je ne vais pas consulter, télécharger, créer ou distribuer des matériaux inappropriés (notamment pornographiques) ou offensifs ;
- Ne pas entreprendre des activités en dehors de Louvain Coopération qui seraient en conflit avec ma fonction, tel qu'une activité qui pourrait jeter le discrédit sur l'association, en prenant un intérêt professionnel dans un fournisseur ou un contractant, etc. En cas de doute, je vais en discuter avec mon supérieur hiérarchique ;

- Ne pas exprimer des opinions ou avis externes / publics qui pourraient nuire à la réputation de Louvain Coopération en contredisant notre éthique, nos valeurs ou nos politiques. Le cas échéant, je veillerai à faire la différence entre un point de vue personnel et celui de Louvain Coopération ;
- Demander la permission (si je suis un employé rémunéré de LC) de prendre une activité professionnelle rémunératrice ou supplémentaire (ou des activités de consultance rémunérées) en dehors de Louvain Coopération.

Reçu le

Nom

Signature :

LOUVAIN
COOPERATION

Louvain Coopération asbl
Avenue de Cîteaux 114
1348 Louvain-la-Neuve - Belgique

tél. : +32 (0)10/390.300
info@louvaincooperation.org
louvaincooperation.org

TVA : BE0422 717 486
BE28 7323 3319 1920
RPM NIVELLES